

# **INAUGURATION DU PALAIS DES CONGRÈS AGRANDI ET RÉNOVÉ**

*Samedi 29 février 2020 - Le Touquet-Paris-Plage*



**Ce samedi 29 février 2020 est une date importante pour la Ville du Touquet-Paris-Plage : après 24 mois de travaux, le Palais des Congrès agrandi et rénové est inauguré par Mme Lilyane Lussignol, Maire du Touquet-Paris-Plage et l'ensemble de son Conseil Municipal, en présence de :**

- M. Philippe Vasseur, Ministre
- M. Daniel Fasquelle, Député du Pas-de-Calais
- M. Jean-François Rapin, Sénateur, conseiller régional, représentant le Président de la Région Hauts de France, Xavier Bertrand
- M. Jean-Claude Leroy, Président du Département du Pas-de-Calais
- M. Bruno Cousein, Président de la CA2BM
- M. Stéphane Garcia, Directeur du Casino Barrière du Touquet-Paris-Plage
- M. François Maillard, Directeur du groupe Spie batignolles Immobilier
- M. Didier Trupin, Directeur Général de BPCE Lease

## DOSSIER DE PRESSE

L'ensemble des Touquettois a été convié aux différents temps forts de cette journée événement : l'inauguration du « Big Birdie » œuvre d'Alain Godon, au rond-point des sports ; l'inauguration du Palais des Congrès et de ses jardins ; le concert inaugural par l'Orchestre de Douai Hauts de France, salle Ravel.

Avec le Palais des Congrès rénové et agrandi, le Touquet-Paris-Plage se dote d'un équipement majeur, original et innovant.

### Pourquoi ce projet de rénovation et d'agrandissement ?

Le Palais des Congrès était en très mauvais état. **C'était un équipement obsolète qui, face à un marché de tourisme d'affaires de plus en plus exigeant,** ne répondait plus à la demande des organisateurs de congrès et séminaires.

Son manque de polyvalence avait ainsi contraint la station à ne pas donner une suite favorable, en 2015, à 68 demandes (soit un manque à gagner de 185 000€ HT). Le déficit annuel était d'environ 500 000 €.

**Le bâtiment nécessitait également d'être remis aux normes de sécurité et d'accessibilité.**

Sa rénovation seule était estimée à 7,5 millions d'euros financés par la Ville (et donc l'impôt et l'endettement), alors que l'agrandissement du Palais permettait d'obtenir des subventions et des recettes supplémentaires liées au développement de l'activité.



### Polyvalence, modernité et élégance

**La Ville du Touquet-Paris-Plage a souhaité se doter d'un véritable outil commercial et culturel, indispensable pour attirer des clients en automne et en hiver, conforter la vie durant les 4 saisons et l'activité des hôtels, des commerces et des restaurants.**

Ce sont la polyvalence et la fonctionnalité des espaces qui ont été au cœur de ce projet dessiné par l'architecte de renom Jean-Michel Wilmotte.

Il était absolument indispensable de pouvoir accueillir plusieurs congrès, séminaires, événements en simultané, pour renforcer le positionnement de la Ville du Touquet-Paris-Plage sur le marché du tourisme d'affaires.

Jean-Michel Wilmotte a su parfaitement apporter à l'ensemble du projet la touche d'élégance qui fait l'identité de la station.

L'ensemble des salles, salons, salles de commissions, le théâtre Victor Boucher... ont été entièrement rénovés avec des matériaux nobles et chaleureux.

Le Palais rénové s'est également agrandi avec la création de la salle Maurice Ravel, entièrement modulable grâce à ses 1200 sièges rétractables. Elle accueillera concerts, spectacles, mais aussi salons, expositions, congrès...

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Il répond également à toutes les nouvelles normes en termes de sécurité et d'environnement.



## Son coût et son financement

Le coût de cette réalisation est d'environ 20 millions d'euros en investissement (+ 5 millions en maintenance). Elle est financée par des subventions, des cessions de terrains, des recettes directes et indirectes liées au développement de l'activité.

**Pour ce projet, la Ville a pu compter sur l'engagement financier, à ses côtés, de :**

- L'État : 1 M d'€
- La Région Hauts de France : 2 M d'€
- Le Département du Pas-de-Calais : 1 M d'€
- La CA2BM (ex-CCMTO) : 1 M d'€
- Le Casino Barrière du Touquet-Paris-Plage pour la partie scénique : 305 467 €

## Pour rappel, le projet en quelques dates :

- **23 octobre 2009** : Le conseil municipal approuve le programme des opérations « Le Touquet de demain commence aujourd'hui ». Y figure la création d'une salle de spectacle liée au Palais de l'Europe.
- **17 mai 2010** : Lancement d'une étude de requalification, de développement et de programmation du Palais des Congrès
- **10 novembre 2011** : Le Comité directeur du Touquet Tourisme lance un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Une mission d'appui aux contrats de partenariat public-privé est également sollicitée.
- **15 octobre 2012** : Le Conseil Municipal approuve le recours à un contrat de partenariat public-privé ayant pour objet la rénovation, l'agrandissement, la maintenance et l'entretien du Palais des Congrès
- **11 février 2013** : Lancement du programme de consultation.
- **28 juillet 2014** : Le comité directeur du Touquet Tourisme approuve le rapport d'analyse des offres et désigne Natixis Lease Immo comme attributaire du marché. Ce choix est approuvé en conseil municipal du 6 octobre 2014.
- **9 novembre 2016** : Réunion de présentation du projet aux Touquettois lors d'une réunion publique
- **26 janvier 2017** : Dépôt du permis de construire (accordé le 31 mai 2017)
- **Septembre 2017** : Phase de désamiantage
- **Mars 2018** : Lancement des travaux préparatoires
- **6 juillet 2018** : Pose officielle de la première pierre
- **29 février 2020** : Inauguration du Palais des Congrès agrandi et rénové

